



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 à 19h30, tenue dans la salle du conseil située au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude de la demande de dérogation mineure suivante :

1.1. Dérogation mineure – lot 6 733 196

La demande vise à autoriser, pour le lot 6 733 196, un frontage de 30,48 mètres, alors que l'article 4.2.2 du Règlement de lotissement n° 264 prescrit un frontage minimal de 50 mètres pour un lot situé en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau dans ce secteur.

L'acceptation de la demande permettrait de rendre projet admissible au lotissement des lots 6 689 786 et 2 410 299 afin de permettre la construction d'une unité d'habitation unifamiliale (H-1) », lequel est autorisé dans la zone RU-5.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 19 JUIN 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 6 733 196 le 19^e jour du mois de juin 2026 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 19 JUIN 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière